

Image not found or type unknown



Erreur médicale...quels risques?

Par **gaelle1990**, le **25/07/2011** à **17:43**

Bonjour,
Je vous écris car il y a un an, mon père est décédé suite à ce que j'appelle une erreur médicale. Le médecin ne l'a pas envoyé aux urgences suite à un malaise alors qu'il était sous chimio thérapie. Il s'est avéré deux jours plus tard que c'était les prémices d'un infarctus.
De plus, avant de découvrir son cancer, ce même médecin ne lui a pas fait les examens adéquats, supposant une infection urinaire. Finalement, c'était un cancer de la vessie.
Puis je porter plainte? Quels éléments ai-je besoin?
Merci d'avance,
Cordialement,
Gaëlle

Par **Nico37**, le **07/12/2011** à **01:19**

Voyez si sa mutuelle offrait une protection juridique.